



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

20594-F



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**CONSULTATION
RÉGIONALE
SUR L'INDUSTRIE
DES ALIMENTS
POUR ANIMAUX
ET LES INDUSTRIES
CONNEXES
EN AFRIQUE**

Vienne (Autriche), 5-8 octobre 1993

RAPPORT

Distr.
LIMITÉE
ID/393
(ID/WG.532/8)
20 janvier 1994
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

PREFACE

Le Système de consultations est un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sert d'encontre aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations intéressant l'industrialisation des pays en développement. Les participants aux consultations comprennent des représentants des pouvoirs publics, ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement. Le Système facilite les négociations entre les parties intéressées, sur leur demande, pendant ou après les consultations.

Cette activité aide notamment à repérer les obstacles qui entravent l'industrialisation des pays en développement, à suivre l'évolution de l'industrie dans le monde pour définir des mesures concrètes permettant d'accroître la production industrielle des pays en développement, et à rechercher de nouvelles formes de coopération industrielle internationale dans le cadre des relations Nord-Sud et Sud-Sud.

Les consultations tenues depuis la création du Système en 1975 1/ ont porté sur les secteurs et sujets ci-après : biens d'équipement, bois et produits du bois, cuir et articles en cuir, électronique, engrais, financement industriel, formation de la main-d'oeuvre industrielle, huiles et graisses végétales, machines agricoles, matériaux de construction, métaux non ferreux, pêche, pétrochimie, petites et moyennes entreprises, produits alimentaires, produits pharmaceutiques, réhabilitation et restructuration industrielles et sidérurgie. Dans le cadre du Système, les responsables des secteurs considérés étudient et proposent des mesures concrètes pour accélérer le processus d'industrialisation dans les pays en développement. Les consultations ont été à l'origine de nombreuses innovations, en ce qui concerne en particulier le choix des techniques, le développement intégré et les arrangements contractuels. Les nombreuses possibilités ainsi créées ont abouti à l'exécution de projets d'assistance technique, de promotion des investissements et de transfert de technologie.

De par sa nature consensuelle et normative, le processus de consultation s'est révélé être un moyen efficace d'encourager la coopération industrielle internationale. Il permet au plus haut degré d'aider les pays membres à élaborer des stratégies et politiques de développement industriel.

Le Système de consultations fonctionne sous la direction permanente et immédiate du Conseil du développement industriel de l'ONUDI. Pour compléter les examens annuels et les bilans occasionnels des progrès réalisés, on a entrepris en 1989 une évaluation approfondie du Système, dont il ressort que le Système contribue dans une mesure non négligeable à la conception et l'élaboration des politiques et programmes de l'ONUDI concernant des secteurs spécifiques, en favorisant l'intégration et l'interaction avec les autres activités fondamentales de l'Organisation.

1/ Voir Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ID/CONF.3/31), chap. IV, "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels", par. 66.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Préface		1
Introduction	1 - 5	4
Conclusions et recommandations approuvées	6 - 30	5
<u>Chapitre</u>		
I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION	31 - 43	9
II. RAPPORT DE LA CONSULTATION	44 - 60	12
	<u>Annexes</u>	
I. Liste des participants		17
II. Liste des documents		22

Introduction

1. La Consultation régionale sur l'industrie des aliments pour animaux et les industries connexes en Afrique s'est tenue à Vienne du 5 au 8 octobre 1993. Elle a réuni 54 participants représentant 36 pays et 8 organisations internationales (voir annexe I).

Historique de la Consultation régionale

2. A sa sixième session, le Conseil du développement industriel a décidé d'inscrire la Consultation régionale sur l'industrie des aliments pour animaux et les industries connexes en Afrique au programme des consultations pour la période biennale 1992-1993 1/.

3. Pour préparer la Consultation, une étude régionale et d'autres documents sur la situation de l'industrie de l'alimentation animale dans la région ont été établis par le Secrétariat de l'ONUDI et par des experts internationaux. Ces documents traitaient de questions fondamentales telles que la promotion des matières premières d'origine locale, les petites et moyennes entreprises, les procédés et le matériel convenant à la fabrication à petite échelle d'aliments pour animaux dérivés de matières premières et de sous-produits locaux. En outre, des études par pays ont été entreprises par des experts originaires de la région.

4. Le Secrétariat a organisé, du 15 au 17 décembre 1992, une réunion préparatoire régionale à Bamako (Mali). Y ont participé des experts venus de 11 pays africains et de 4 organisations internationales 2/. La réunion avait pour objectif principal de choisir, en tenant compte des besoins des pays africains, les questions prioritaires à examiner à la Consultation. A cette fin, la réunion :

a) A examiné la situation actuelle de l'industrie des aliments pour animaux dans la région africaine et les meilleurs moyens d'augmenter la production animale, celle de volaille, de produits dérivés et de produits laitiers, en améliorant l'offre d'aliments pour animaux;

b) A déterminé les obstacles généraux et particuliers qui entravent le développement de cette industrie dans la région africaine, en ce qui concerne en particulier l'approvisionnement en matières premières, l'utilisation de sous-produits agro-industriels, la technologie, les équipements et la commercialisation;

c) A Précisé le rôle des petites et moyennes entreprises dans l'industrie de l'alimentation animale et des produits connexes;

d) A étudié et proposé des moyens de renforcer à tous les niveaux la coopération régionale entre pays africains.

5. En outre, la Réunion préparatoire régionale a sélectionné les questions concrètes devant être examinées à la Consultation :

Question 1 : Promotion de l'utilisation des matières premières, sous-produits et déchets agro-industriels disponibles localement et notamment recherche et information sur la composition, les modes d'utilisation et les conditions de fabrication, contrôle de la qualité et développement de la coopération régionale;

Question 2 : Promotion des petites et moyennes entreprises, en mettant particulièrement l'accent sur les techniques et la formation, ainsi que sur la coopération régionale.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS APPROUVEES

6. La Consultation a approuvé les conclusions et recommandations exposées ci-dessous.

Conclusions

7. Les participants sont convenus qu'il existait un déséquilibre de l'offre de matières premières pour l'industrie de l'alimentation animale en Afrique, qui était un important obstacle au développement de cette industrie dans la plupart des pays de la région. Comme les principales matières premières utilisées pour la production d'aliments pour animaux sont des céréales et que les terres cultivables sont rares, il y a inévitablement concurrence avec la production d'aliments pour la consommation humaine. Il est admis que les problèmes liés à la production d'aliments pour animaux diffèrent selon que les aliments sont destinés aux ruminants ou aux monogastriques. Il est également noté que les ruminants consomment toutes sortes de matières premières qui ne sont pas utilisées pour la consommation humaine, alors que les monogastriques exigent un régime pouvant être en concurrence avec la consommation humaine.

8. Il est constaté qu'une meilleure utilisation des sous-produits agricoles et agro-industriels et des ressources fourragères non classiques, ainsi que des cultures novatrices permettraient d'augmenter l'offre de matières premières pour l'industrie des aliments pour animaux. Dans bien des cas, la transformation de sous-produits, résidus et déchets localement disponibles aiderait à résoudre de sérieux problèmes écologiques.

Sous-produits agro-industriels

9. Les sous-produits et résidus agro-industriels convenant à la production d'aliments pour animaux tels que la mélasse, les déchets de poisson, les drêches de brasserie, le son et les issues d'abattoir sont dans une large mesure inutilisés. On admet qu'en général, il serait possible de joindre des unités de production d'aliments pour animaux aux installations de production agro-industrielles telles que les minoteries, les huileries ou les brasseries, et il faudrait étudier la viabilité technique et économique de telles unités. Dans certains pays, les sous-produits agro-industriels disponibles tels que le son, la farine de poisson ou la mélasse sont exportés et ne peuvent donc être utilisés pour la production d'aliments pour animaux.

Formulation des aliments

10. On ne dispose pas pour les matières premières locales, y compris les sous-produits agro-industriels de suffisamment d'informations en ce qui concerne notamment l'offre, la composition et la valeur nutritive, ce qui constitue un obstacle à la formulation judicieuse des aliments. Dans les cas où ces informations existent, il n'y a pratiquement aucun moyen de les diffuser. Cela est considéré comme l'un des principaux problèmes.

11. Il est également noté que l'insuffisance d'informations sur les techniques de traitement et les équipements appropriés constitue un autre obstacle. Les relations entre les instituts de recherche-développement et l'industrie, ainsi qu'entre producteurs et utilisateurs d'aliments pour animaux sont insuffisantes.

Contrôle de la qualité

12. L'importance du contrôle de la qualité des matières premières, ainsi que des produits finis, est soulignée. La création ou le renforcement de services spéciaux de contrôle de la qualité, dans le cadre des instituts de recherche existants, est essentielle, surtout pour répondre aux besoins des petits producteurs.

13. La relation entre la qualité des aliments pour animaux et la prestation des animaux est reconnue. Il est donc convenu que la prise de conscience de cette relation contribuerait à assurer le développement des marchés locaux d'aliments pour animaux. Il est noté que des efforts de la part des gouvernements et des producteurs d'aliments pour animaux susciteraient chez les consommateurs un intérêt accru pour les aliments pour animaux de bonne qualité.

Prix et commercialisation

14. La structure des prix doit être rationalisée parce que les perturbations du marché, dont elle est la cause, entravent le développement de l'industrie de l'alimentation animale et le commerce de ses produits.

Taille des entreprises

15. Pour ce qui est de la taille des entreprises, certains participants estiment que le mieux serait de créer de grandes entreprises desservant des marchés régionaux, alors que d'autres participants pensent qu'il faut de petites unités en raison du coût élevé des transports et de l'insuffisance des infrastructures.

Équipement

16. Le type de machines disponibles dans les pays développés n'est pas celui qui convient le plus aux pays d'Afrique; des équipements mieux adaptés pourraient être trouvés dans d'autres pays en développement. Il est admis qu'une importance particulière devrait être accordée à la mise au point et à la fabrication d'équipements pour la production d'aliments pour animaux au niveau des villages.

Formation

17. Il existe un besoin pressant de formation, tout particulièrement de techniciens, dans les domaines de la formulation des aliments et de la gestion industrielle et au niveau opérationnel.

Assistance de l'ONUDI

18. L'importance que les activités de l'ONUDI relatives à la promotion des investissements et à l'élaboration et à l'exécution de projets intéressant l'industrie de l'alimentation animale revêtent pour les pays en développement est reconnue.

Politiques

19. Les gouvernements doivent apporter un soin particulier à la formulation d'une politique favorisant le développement de l'industrie des aliments pour animaux et couvrant le crédit, le commerce extérieur, les prix agricoles, les taxes, les aides, etc.

Coopération régionale

20. Il faut mettre en place un réseau régional chargé de diffuser des informations et des connaissances techniques sur l'industrie des aliments pour animaux en Afrique. Ce réseau devrait être organisé en étroite coopération avec les organismes existants de la région.

Recommandations

21. Il faudrait pousser la production d'aliments pour animaux en employant le plus possible les matières premières, ainsi que les sous-produits et résidus agro-industriels disponibles sur place. Priorité devrait être donnée à ces mesures en raison de leur impact direct sur l'autonomie alimentaire.

22. Les instituts de recherche des pays développés et des pays en développement devraient renforcer leurs activités concernant les sources, la disponibilité, la composition et la valeur fourragère des matières premières et des sous-produits et résidus agro-industriels dans les pays africains. Il faudrait constituer une base de données sur la valeur nutritive de ces ingrédients, à laquelle pourrait recourir l'industrie des aliments pour animaux. Cette base de données pourrait prendre en compte les publications de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les aliments pour animaux tropicaux. L'ONUDI devrait prendre des mesures appropriées pour renforcer encore la coopération entre les instituts de recherche et l'industrie.

23. Un réseau régional devrait être créé afin de développer les échanges d'informations entre pays africains sur les matières premières, les sous-produits et les résidus susmentionnés, notamment sur leurs sources, leur disponibilité, leur composition, leur valeur fourragère et leur transformation. L'ONUDI devrait, en collaboration avec le Centre régional africain de technologie (CRAT), la FAO, le Centre international de l'élevage pour l'Afrique (CIEA), ainsi qu'avec d'autres organisations régionales intéressées, aider à mettre en place un tel réseau.

24. L'ONUDI devrait, en collaboration avec d'autres organismes compétents, recenser les technologies, efficaces par rapport à leur coût de transformation des sous-produits agro-industriels en ingrédients pouvant servir à la production d'aliments pour animaux. Les informations ainsi obtenues devraient être largement diffusées, éventuellement par l'intermédiaire du réseau régional.

25. L'ONUDI, compte tenu de ses connaissances et de l'expérience acquise auprès d'autres pays en développement, spécialement dans le cadre de la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD), devrait aider les pays africains à choisir les technologies et le matériel qui leur conviennent. Elle devrait aussi leur donner des conseils sur la fabrication locale d'outils adéquats.

26. L'ONUDI devrait également établir une brochure d'information sur les types d'équipements et de machines nécessaires pour produire, selon différentes formules, les aliments pour animaux afin de permettre aux pays en développement de choisir les équipements et les machines les plus appropriés à leurs besoins particuliers.
27. L'ONUDI, sur la demande des pays africains concernés, devrait aider à définir des projets appropriés dans l'industrie des aliments pour animaux ainsi qu'à trouver des sources possibles de financement pour ces projets. Elle devrait également assister ces pays dans leurs négociations avec des partenaires éventuels.
28. Les instituts de recherche africains concernés devraient donner la priorité à la création ou au renforcement de services spéciaux de contrôle de la qualité appelés à satisfaire les besoins des petits producteurs.
29. Les centres de formation existants devraient se doter de moyens plus importants pour offrir une formation pratique dans le domaine de la production d'aliments pour animaux.
30. Les gouvernements devraient formuler des politiques économiques, budgétaires, commerciales et agricoles appropriées pour promouvoir la production et l'emploi rationnels des aliments pour animaux.

I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Ouverture de la Consultation

Déclaration faite au nom du Directeur général de l'ONUDI

31. Dans la déclaration liminaire faite au nom du Directeur général de l'ONUDI, le Directeur général adjoint à la promotion industrielle, aux consultations et à la technologie a indiqué combien le Directeur général et ses collaborateurs appréciaient l'intérêt que les participants portaient à un sujet qui était d'une importance cruciale pour le progrès économique des pays en développement et surtout des moins avancés parmi eux. Etant donné que l'autosuffisance et la sécurité alimentaires préoccupaient grandement les pays d'Afrique, le Système de consultations attachait une grande importance au secteur des produits alimentaires, en se situant dans une optique intégrée qui tenait dûment compte des industries d'amont et d'aval apparentées.

32. Le Directeur général adjoint a souligné l'importance de l'alimentation animale pour l'économie et l'industrie d'un grand nombre de pays en développement. L'utilisation croissante dans l'alimentation animale de sous-produits agro-industriels avait favorisé l'intégration des deux filières. Les céréales étant à la fois l'un des principaux composants de l'alimentation animale et un aliment de base de l'homme, il y avait concurrence directe entre la production d'aliments pour animaux et celle de denrées destinées à la consommation humaine. Il fallait donc s'employer d'urgence à assurer l'approvisionnement accru en matières premières. L'utilisation accrue de sous-produits industriels nécessitait des procédés adaptés et des équipements adéquats, surtout dans le cas de la petite industrie.

33. La diffusion insuffisante d'informations sur l'offre, la composition et les conditions de transformation d'ingrédients alimentaires non traditionnels, localement disponibles faisait elle aussi obstacle au développement de l'industrie de l'alimentation animale. Jointe en règle générale à l'inefficacité de l'infrastructure et des équipements communs, l'absence de soutien institutionnel constituait une autre entrave au développement du secteur, qu'accentuaient souvent encore les carences et l'instabilité des politiques nationales et la pénurie de personnel qualifié. Pour conclure, le Directeur général adjoint a remarqué que la Consultation était appelée à apporter des solutions novatrices aux problèmes du secteur et à formuler des recommandations d'ordre pratique.

Déclaration du Directeur de la Division du Système de consultations

34. Le Directeur de la Division du Système de consultations a signalé que la Consultation avait pour objet de mettre en évidence les besoins d'un sous-secteur industriel particulier et de déterminer les moyens qui permettaient de satisfaire ces besoins. Il a défini le Système de consultations comme un catalyseur mettant les participants en mesure de découvrir des relations mutuellement avantageuses. A cette fin, des experts de l'ONUDI connaissant à fond le sous-secteur dans ses aspects intéressant les opérations, les finances, les investissements et la technologie, seraient disponibles tout au long de la Consultation pour en faciliter les débats.

35. Selon les estimations établies par l'ONUDI, le potentiel de croissance de l'industrie de l'alimentation animale était énorme dans les pays en développement, parce que les ingrédients localement disponibles y étaient sous-utilisés comme matières premières. Pour remédier radicalement à cet état

de choses, il fallait augmenter la masse de renseignements disponibles sur l'offre d'ingrédients, leur valeur nutritive et les meilleurs aliments pouvant être fabriqués à partir d'eux. Pour mener à bien cette tâche, il fallait inéluctablement entreprendre des travaux de recherche et faire appel à des technologies appropriées, ce qui faisait ressortir le rôle des relations réciproques entre pays développés et pays en développement. La technologie, les études et le matériel dont les pays en développement avaient un énorme besoin, étant pour l'essentiel disponibles dans les pays développés. Le Directeur a également insisté sur l'importance de la formation.

36. Le Directeur a appelé l'attention sur la nécessité de s'attaquer d'urgence aux problèmes environnementaux du sous-secteur. Il a fait observer que les problèmes pouvaient être à l'origine d'occasions à saisir. Par exemple, le rejet de déchets de poisson mettait en péril l'environnement; mais, une fois transformés en aliments pour animaux, ces mêmes déchets devenaient un produit à la fois utile et précieux.

37. Le Directeur a noté la forte représentation des pays les moins avancés qui était un fait à la fois naturel et opportun, le sous-secteur étant appelé à résoudre des questions qui se posaient au niveau du terrain. Par ailleurs, l'importance que les pays les moins avancés attachaient au sous-secteur y trouvaient un reflet. D'où la nécessité d'analyser en particulier les intérêts de ces pays et la question des possibilités de coopération qui s'offraient à l'échelon régional et sous-régional.

38. Pour conclure, le Directeur a indiqué que l'ONUDI abordait la réunion en se sentant dans une certaine mesure privilégiée et optimiste. Privilégiée parce que la réunion traitait d'un besoin réellement fondamental de l'être humain et optimiste parce qu'elle concernait un domaine où la technologie n'était pas trop complexe et, partant, assez facile à maîtriser et à acquérir, et où les ressources financières requises n'étaient pas d'une importance telle qu'elles deviennent impossibles à mobiliser.

Election du bureau

39. Les personnalités ci-après ont été élues membres du bureau :

Président : M. Joseph P. Magadi (Kenya), Spécialiste de la nutrition animale, UNGA Feeds Limited

Vice-Présidents : Mme Stella Aviram Neuman (Costa Rica), Ministre conseiller, Mission permanente du Costa Rica auprès de l'ONUDI, Vienne

M. Leonardo Ingargiola (Italie), Directeur des ventes, OCRIM S.p.A.

M. Abdul-Bassit Abdu Asaad (Yémen), Chef des laboratoires d'analyse des produits alimentaires et de l'eau, Direction générale des ressources animales, Ministère de l'agriculture et des ressources en eau

Rapporteurs : M. Helix Glory Chizaso Nyirenda (Malawi), Directeur de l'alimentation animale, Grain and Milling Co. Ltd.

M. Komlavi A. Doh (Togo), Directeur général adjoint, SATAL

Adoption de l'ordre du jour

40. La Consultation a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la Consultation.
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur.
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
4. Présentation des questions par l'ONUDI.
5. Examen des questions :
 - a) Promotion de l'utilisation des matières premières, sous-produits et déchets agro-industriels disponibles localement, et notamment recherche et information sur la composition, les modes d'utilisation et les conditions de fabrication, contrôle de la qualité et développement de la coopération régionale;
 - b) Promotion des petites et moyennes entreprises, en mettant particulièrement l'accent sur les techniques et la formation, ainsi que sur la coopération régionale.
6. Autres questions.
7. Conclusions et recommandations.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la Consultation.
10. Projets d'investissement industriel et de coopération technique : identification et négociation.

Documentation

41. La liste des documents publiés avant la Consultation figure à l'annexe II.

Adoption des conclusions et recommandations

42. Le rapport de la Consultation régionale sur l'industrie des aliments pour animaux et les industries connexes en Afrique a été adopté par consensus, le 7 octobre 1993, à la séance plénière finale. Le même jour, les participants ont eu l'occasion de rencontrer des fonctionnaires de l'ONUDI et d'examiner avec eux les modalités d'une coopération future.

43. Les participants ont également effectué une visite technique au siège de l'entreprise Bamberger GmbH à Prinzersdorf (Autriche).

II. RAPPORT DE LA CONSULTATION

Présentation des questions

Question 1 : Promotion de l'utilisation des matières premières, sous-produits et déchets agro-industriels disponibles localement, notamment recherche et information sur la composition, les modes d'utilisation et les conditions de fabrication, le contrôle de la qualité et développement de la coopération régionale.

44. Un représentant du Secrétariat de l'ONUDI a présenté le premier document thématique à la Consultation. Ce document avait pour principal objectif de démontrer que les pays en développement, et en particulier ceux d'Afrique, devaient intensifier l'utilisation des sous-produits industriels et des matières premières non traditionnelles dans la fabrication d'aliments pour animaux. Par suite de la poussée démographique, les terres agricoles étaient devenues rares et les matières premières pouvant être utilisées dans l'alimentation humaine et dans l'alimentation animale faisaient l'objet d'une compétition constante. Pour surmonter cette difficulté, il fallait trouver des moyens novateurs de nourrir les animaux de ferme, en utilisant, en particulier, les sous-produits et résidus agro-industriels.

45. Le représentant du Secrétariat a signalé les principaux groupes de sous-produits agricoles pouvant être utilisés comme matières premières d'aliments pour animaux et les problèmes relatifs à leur emploi : sous-produits de l'industrie des huiles végétales; son et autres issues de minoterie; sous-produits provenant de l'usinage du riz, des brasseries ainsi que des industries de la pêche, du sucre et autres. Il fallait ou bien améliorer la qualité des sous-produits obtenus dans les usines, ce qui nécessitait une modification technique des procédés de fabrication, ou soumettre les sous-produits à des opérations de traitement préparatoire supplémentaires.

46. Le représentant du Secrétariat a ensuite esquissé les principaux problèmes relatifs au traitement des matières premières. L'un d'entre eux tenait à ce que l'industrie de l'alimentation animale des pays en développement n'avait pas accès à la recherche sur la composition des aliments. Par ailleurs, la plupart des petits fabricants d'aliments composés et les utilisateurs de ces aliments dans la région pouvaient éprouver des difficultés extrêmes à réunir les informations nécessaires pour la prise de décision. On manquait d'informations non seulement sur les matières premières entrant dans la composition des aliments et leur production ou sur les résultats des travaux de recherche, mais aussi sur différents aspects (contrôle de la qualité, technologie, finances, etc.) de la fabrication et de l'utilisation d'aliments composés.

47. Les travaux scientifiques et de recherche appliquée approfondis intéressant le secteur de l'alimentation animale exécutés dans les pays industrialisés avaient posé les bases de la formulation, de la fabrication et l'utilisation optimale d'aliments composés. L'information ainsi obtenue était disponible à l'échelle mondiale. Dans les pays en développement, il n'en fallait pas moins entreprendre des recherches portant en particulier sur les ingrédients inutilisés ou sous-utilisés qui s'y trouvaient en abondance, mais dont la valeur fourragère n'était pas encore reconnue.

Question 2 : Promotion des petites et moyennes entreprises, en mettant particulièrement l'accent sur les techniques et la formation ainsi que sur la coopération régionale.

48. Un représentant du Secrétariat de l'ONUDI a présenté la seconde question, indiquant que les économies d'échelle étaient importantes pour les entreprises, même petites, de l'industrie de l'alimentation animale. La capacité de production dépendait de l'importance du marché qui était le moteur réel du système de production. Dans les pays développés, le marché était grand et les grandes entreprises fournissant une multiplicité de produits fourragers prédominaient, alors que dans les pays en développement, la petite et la moyenne industries étaient appelées à satisfaire la demande locale qui, dans certains cas, émanait seulement d'un nombre restreint d'exploitations agricoles. Il semblait y avoir un cycle vicieux; pour leur expansion, les exploitations agricoles avaient besoin d'un approvisionnement suffisant en aliments pour animaux, alors que les fabricants devaient être sûrs de l'existence de débouchés avant d'entreprendre la production. Il s'agissait de savoir qui devait lancer l'action et comment.

49. S'agissant de la fabrication d'aliments pour animaux, même si la technologie utilisée était relativement simple et n'exigeait pas d'équipements ou machines sophistiqués, il fallait adapter les procédés aux conditions particulières qui pouvaient différer d'un pays à l'autre - climat, salaires, alimentation en énergie et en eau, conditions de préparation des matières premières, séchage et stockage etc.. L'adaptation et l'aménagement du matériel étaient encore plus importants lorsque les ingrédients à traiter n'étaient pas de type traditionnel. Etant donné que l'équipement nécessaire n'était pas trop complexe, il importait d'en entreprendre la fabrication sur place, ce qui, dans bien des cas, nécessitait uniquement l'obtention des licences ou des plans nécessaires. Le gros de l'équipement n'était pas uniquement utilisé dans ce sous-secteur, mais pouvait aussi servir à d'autres opérations de traitement de produits agricoles.

50. Il a été signalé que le contrôle de la qualité posait de graves problèmes aux petits fabricants d'aliments pour animaux, qui n'avaient pas les moyens nécessaires pour se doter d'installations et de personnel qualifié de laboratoire; le contrôle de la qualité était toutefois indispensable pour le fabricant. Le contrôle de la qualité posait aussi un problème crucial durant le stockage des matières premières et des produits finals. La meilleure façon de résoudre le problème consistait à s'assurer les services d'organismes publics ou privés, d'établissements universitaires ou de laboratoires de recherche. Ces établissements existaient dans la plupart des pays d'Afrique et on pourrait convenir d'arrangements les mettant au service de clients industriels.

Résumé des débats

51. De l'avis de plusieurs participants, la diffusion insuffisante d'informations sur les matières premières localement disponibles était le principal obstacle à l'utilisation accrue des sous-produits agro-industriels et des ressources en aliments pour bétail non conventionnels. Selon un participant, il existait une documentation technique abondante, qui devait cependant parvenir jusqu'au fabricant d'aliments composés pour animaux. Plusieurs participants ont souligné que la mise en place de services de vulgarisation et la diffusion d'informations par les entreprises productrices d'aliments pour animaux pouvaient remédier à la sensibilisation insuffisante des exploitants agricoles. Toutefois, bien qu'il existât dans la région des

instituts s'occupant du développement technologique et que certains pays aient réussi à approvisionner les éleveurs en matières premières localement disponibles, les services de vulgarisation étaient inadaptés et l'information technique n'atteignait pas les exploitants agricoles.

52. Plusieurs participants ont souligné qu'il fallait intensifier, dans les pays développés et dans les pays en développement, la recherche sur les matières premières, les sous-produits et les résidus agro-industriels disponibles sur place. Un participant a évoqué l'utilité de la publication de la FAO sur les aliments pour animaux tropicaux; il a cependant été estimé que celle-ci devait être complétée et étoffée. L'information sur la valeur nutritive des différents ingrédients était considérée comme particulièrement importante pour les fabricants d'aliments pour animaux et les exploitants agricoles. Il a été mentionné que certains des sous-produits pouvaient ne pas avoir une valeur nutritive suffisante pour certains animaux et nécessiter l'apport de suppléments. Un autre participant a évoqué la nécessité d'études de recherche et de conseils sur le remplacement de concentrés importés par des substances disponibles sur place. Dans de nombreux pays, la non-utilisation des sous-produits industriels était liée à la connaissance insuffisante des techniques de transformation des sous-produits en aliments. Des sous-produits industriels humides comme par exemple les drêches de brasserie et la sauce tomate pouvaient être utilisés dans l'alimentation animale; toutefois, on ne disposait pas d'information technique sur le séchage de sous-produits humides.

53. Plusieurs participants ont souligné que les sous-produits industriels devaient en général faire l'objet d'un traitement quelconque pour lequel il fallait des équipements qui, pour simples qu'ils fussent, pouvaient manquer dans le pays. Un autre participant a fait observer que la plupart des éléments d'équipement nécessaires pour la production à petite échelle pouvaient être fabriqués sur place. Cette déclaration a été complétée par un autre participant signalant qu'il pouvait s'agir d'équipements non de type traditionnel (broyage, malaxage ou agglomération) autres, tels que les moulins à canne ou le matériel à déchiqeter le manioc. La plupart des participants ont convenu qu'il fallait redoubler d'efforts en matière de recherche, de technologie et d'équipement.

54. La question de la conservation, en période d'abondance, d'aliments pouvant être consommés en période de sécheresse était soulevée par plusieurs participants. Il s'agissait là, a-t-on signalé, d'un problème sérieux qui intéressait principalement les éleveurs de ruminants établis dans des régions à saison très sèche ainsi que dans des régions très éloignées des centres urbains où la plupart des usines d'aliments pour animaux étaient implantées.

55. Les participants se sont accordés pour estimer qu'il fallait mettre en place un réseau régional chargé d'intensifier la circulation d'informations sur les matières premières, les sous-produits et les résidus, en ce qui concerne en particulier leur disponibilité, composition, valeur nutritive, les techniques de traitement et l'équipement correspondant. Plusieurs participants ont souligné que les organisations sous-régionales devaient être associées à l'instauration d'un réseau régional. Il a été noté qu'aucun réseau ne serait efficace si, au niveau local, les services de vulgarisation ne garantissaient pas que les résultats des travaux de recherche atteignent les exploitants. Un participant a estimé qu'à cause de similarités climatiques et géographiques, le réseau devrait avoir pour éléments de base des écorégions (par exemple le Sahel, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale) et non des zones politiques.

56. Le problème des coûts a été évoqué par plusieurs participants. Selon un participant, toute augmentation du coût d'apports essentiels pouvait compromettre la rentabilité du traitement de matières premières à bon marché. Il fallait s'intéresser au problème posé par l'analyse correcte des coûts-avantages de l'utilisation des différents mélanges alimentaires. L'impératif de rentabilité et d'utilisation de sous-produits industriels est lié aux méthodes d'élevage bovin. Plusieurs participants ont insisté sur le fait que les méthodes traditionnelles de l'élevage bovin migratoire extensif (transhumance) n'étaient guère de nature à favoriser la consommation accrue de sous-produits industriels. Selon d'autres participants, il y avait un marché plus important pour les monogastriques provenant d'élevages commerciaux.

57. Plusieurs participants ont soulevé la question du type des installations et de l'échelle optimale de production. Selon un participant, le secteur de l'alimentation animale ne comptait pas, en Afrique, de grande entreprise. Les petites et moyennes entreprises convenaient mieux, parce qu'elles étaient faciles à gérer et à exploiter, utilisaient des techniques simples et étaient suffisamment souples pour s'adapter à différentes sources de matières premières. Dans les pays du Sahel toutefois, il semblait difficile d'implanter de petites entreprises en milieu rural et la simple conservation des matières premières était probablement la solution la meilleure. Plusieurs participants ont souligné que le transport de matières premières bon marché coûtait extrêmement cher en Afrique et que seules les petites unités utilisant des matières premières locales étaient économiquement viables. Il a aussi été indiqué qu'il fallait s'employer tout spécialement à diffuser des techniques et des matériels de traitement simples. Plusieurs participants ont constaté que les grandes unités, orientées à terme vers le marché régional, étaient inéconomes à cause de la cherté des transports et de l'insécurité des marchés limitrophes. Certains participants ont évoqué la possibilité d'utiliser des installations mobiles, qui, selon plusieurs autres participants, n'apportaient pas de solution aux problèmes de l'élevage bovin extensif traditionnel.

58. Le contrôle de la qualité a été considéré par la plupart des participants comme une question très importante. Les petites entreprises n'étaient pas en mesure de se doter de leur propre unité de contrôle de la qualité. Certains participants ont estimé que les organismes de recherche devaient mettre des services spéciaux de contrôle de la qualité à la disposition des petits fabricants. De l'avis de plusieurs participants, le problème de la qualité était lié aux questions de commercialisation et à la possibilité de présenter aux consommateurs de nouvelles variétés d'aliments pour animaux. De nombreux participants ont indiqué que la formation était nécessaire, et ceci à différents niveaux. La gestion était un domaine dans lequel l'ONUDI devait développer ses cours de formation. On a aussi mentionné la nécessité de former des nutritionnistes afin de garantir que les mélanges obtenus dans les usines satisfassent aux normes de qualité les plus élevées.

59. Un participant venu d'un pays d'Asie a noté que les matières premières pour la fabrication d'aliments pour animaux - arachide, noix de coco, balle de riz et mélasse - existaient en abondance dans son pays. Il fallait une assistance technique et des investissements étrangers pour transformer ces matières brutes en aliments.

60. Plusieurs participants ont souligné que les pouvoirs publics devaient prendre des mesures dans le domaine de la qualité et de la lutte contre les maladies. La nécessité d'une politique de l'élevage propre à améliorer la prestation des animaux était évoquée par certains participants. En l'absence de politiques officielles visant à remédier à l'insuffisance de l'infrastructure et des services de vulgarisation, il n'était pas raisonnable de s'attendre à une amélioration en matière de prestation des animaux ni à une augmentation de la production et de la consommation d'aliments pour animaux.

Notes

1/ Rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa sixième session, 28 mai-ler juin 1990 (GC.4/2), annexe I, IDB.6/Dec.5.

2/ Réunion préparatoire régionale sur l'industrie des aliments pour animaux et les industries connexes en Afrique, Rapport (ID/WG.529/4(SPEC.)).

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Allemagne

Alfred Dorn, Senior Project Manager, IBN-Engineering GmbH, Mühlendamm 66,
D-2000, Hamburg 76

Arabie saoudite

Fahad A. Al-Zeid, Premier Secrétaire, Représentant permanent suppléant,
Mission permanente du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'ONUDI,
Formanekgasse 38, 1190 Vienne (Autriche)

Autriche

Erich Erber, Managing Director, INTERPREMIX GmbH, Europaplatz 5,
A-3100 St. Pölten

Horst Koenig, Consultant, Winzerstrasse 10, A-1130 Vienne (Autriche)

Bangladesh

Aftabuddin Ahmed, General Manager, Bangladesh Chemical Industries
Corporation (BCIC), Bhaban 30-31, Dilkusha C.A., Dhaka-1000

Bénin

Patrice Meliho, Directeur de l'industrie au Ministère de l'industrie et
des petites et moyennes entreprises, B.P. 363, Cotonou

Bulgarie

Radko D. Petrunov, Head of Department, Ministry of Agriculture,
55 Christo Botev Blvd., 1040 Sofia

Kamen Petkov Beligerski, Chief of Division, Animal Breeding Dept.,
Ministry of Agriculture, 55 Christo Botev Blvd., 1040 Sofia

Emil A. Todorov, Vice President, Hranservice Engineering Ltd.,
15 Vitosha St., 1000 Sofia

Elissaveta V. Pandeva, Expert, International Relations Dept., Ministry of
Agriculture, 55 Christo Botev Blvd., 1040 Sofia

Burkina Faso

Adama Zerbo, Conseiller des affaires économiques, Direction générale du
développement industriel, Ministère de l'industrie, du commerce et des
mines, B.P.258, Ouagadougou 01

Cambodge

Ken Vath, Deputy Director, Department of Planning in charge of regional
industry and handicrafts, Ministry of Industry, Phnom Penh

Cameroun

Ernest Roland Ela Evina, Directeur du Centre national d'études et d'expérimentation du machinisme agricole (CENEEMA), B.P. 1040, Yaoundé

Congo

Jean Celien Okouango, Directeur général, ORSOL, B.P. 9118, Talangai-Brazzaville

Costa Rica

Oscar Más Herrera, Ambassadeur, Mission permanente du Costa Rica auprès de l'ONUDI, Rotensterngasse 37/1/1, 1020 Vienne (Autriche)

Stella Aviram Neuman, Ministre conseiller, Mission permanente du Costa Rica auprès de l'ONUDI, Rotensterngasse 37/1/1, 1020 Vienne (Autriche)

Egypte

Hussein Mohamed El Nouby, Director, Animal Production Research Institute, Ministry of Agriculture, P.O. Box 443, Dokki, Giza

Ethiopie

Hundessa Kanea Jaleta, Senior Expert, Planning and Programming Department, Ministry of Industry, P.O. Box 704, Addis-Abeba

Ghana

Seth Bekoe Apeadu, Managing Director, Agricare Ltd. P.O. Box 3934, Kumasi

Guinée

Kémoko Keita, Chef de la Section agro-industries et industries alimentaires, Ministère de l'industrie, des petites et moyennes entreprises, Conakry

Guinée équatoriale

Aniceto Ebiaca Moete, Director General, Direccion General de Industria y Energia e Ingeniere Eléctrice, Ministerio de Industria, Energia y Promocion de Pequeñas y Medianas Empresas, Avda. Independencia S/N, Malabo

Indonésie

Amin Rianom, Ministre et Chef de mission adjoint, Représentant permanent auprès de l'ONUDI, Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'ONUDI, Gustav Tschermak-Gasse 5-7, 1180 Vienne (Autriche)

Prio Utomo Susanto, Conseiller, Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'ONUDI, Gustav Tschermak-Gasse 5-7, 1180 Vienne (Autriche)

Hidayat Suwandi, Attaché industriel, Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'ONUDI, Gustav Tschermak-Gasse 5-7, 1180 Vienne (Autriche)

John Walta Sitindaon, Attaché commercial, Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'ONUDI, Gustav Tschermak-Gasse 5-7, 1180 Vienne (Autriche)

Trimitra Andradjati, Premier Secrétaire, Mission permanente de la République d'Indonésie auprès de l'ONUDI, Gustav Tschermak-Gasse 5-7, 1180 Vienne (Autriche)

Iran (République islamique d')

Ahnad Ahmadi, Conseiller, Représentant permanent suppléant, Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'ONUDI, Jaurès-gasse 3, 1030 Vienne (Autriche)

Italie

Leonardo Ingargiola, Sales Director, c/o OCRIM S.p.A., 76, Via Massarotti, Cremona 26100

Kenya

Joseph Ponono Magadi, Animal Nutritionist, UNCA Feeds Ltd., P.O. Box 41788, Nairobi

Malawi

Helix Glory Chizaso Nyirenda, Stockfeeds Manager, Grain and Milling Co.Ltd., P.O. Box 5847, Limbe

Mali

Ibrahima Diané, Chef de la Division industries animales, Office malien du bétail et de la viande (OMBEVI), avenue de la Liberté, B.P. 1382, Bamako

Mauritanie

Wagué Ousmane, Chef de service de la cellule d'études et de promotion industrielle, Ministère des mines et de l'industrie, B.P. 387, Nouakchott

Mozambique

Gil Estevão Nhantumbo, Director, Instituto de Produção Animal (IPA), P.O. Box 1410, Maputo

Népal

Bir Bahadur Khattry, Manager, Animal Feed Production and Development Board, Head Office, Hetauda-10

Niger

Adamou Abdou, Directeur, Ferme nouvelle, B.P. 10140, Niamey

Ouganda

Martin Onyach-Olaa, Senior Industrial Officer, Department of Industry,
Ministry of Trade and Industry, Box 7125, Kampala

République centrafricaine

Raphaël Ngaye-Yankoisset, Directeur technique, Société d'Etat de gestion
des abattoirs, CECOGEAC, B.P. 672, Bangui

Rwanda

Servilien Mukarage, Directeur général, Société de production d'aliments
pour bétail (SOPAB/ARL), B.P. 1199, Kigali

Samoa-Occidental

Samuelu Enari, Senior Industrial Development Officer, Department of
Trade, Commerce and Industry, P.O. Box 862 Apia

Sao Tomé-et-Principe

Maria Jose dos Santos Rita, Coordinator, Direction of Industry, Energy
and Tourism, P.O. Box 198, Sao Tomé

Sierra Leone

Abdul Salam Kassim Thomas, Acting Manager, Palm Kernel Oil Mill,
Wellington Industrial Estate, Freetown

Soudan

Omer Abdel Rahim El Khidir, National Coordinator, Molasses Urea Blocks
Projects, Director, Animal Production and Research, Ministry of Animal
Resources, P.O. Box 89, Industrial Area, Khartoum

Thaïlande

Soodsakorn Putho, Ministre conseiller (Industrie), Mission permanente de
la Thaïlande auprès de l'ONUDI, Weimarer Strasse 68, 1180 Vienne
(Autriche)

Togo

Komlavi A. Doh, Directeur général adjoint, SATAL, B.P. 3554, 220 Bd du
13 janvier, Lomé

Yémen

Abdul-Bassit Abdu Asaad, Head of Feed and Water Analysis Laboratory,
Directorate General of Animal Resources, Ministry of Agriculture and
Water Resources, Feed and Animal Analysis Laboratory, Sanaa

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Commission économique pour l'Afrique

K. Pierre Abassa, Economiste (élevage), P.O. Box 3001, Addis-Abeba (Ethiopie)

Institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Manuel D. Sanchez, Spécialiste de la production animale (nutrition animale), Service de la production animale, Division de la production et de la santé animale, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie)

Centre du commerce international CNUCED/GATT

Michaela Maftai, Spécialiste du développement des marchés, Division du développement des produits et des marchés, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Organisations intergouvernementales et régionales

Centre régional africain de technologie

J. J. Kojo Asiedu, Officer-in-Charge, Division of Research and Technological Consulting Services, B.P. 2435, Immeuble Fahd, Dakar (Sénégal)

Communauté économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques

Ambroise Poulougou, Directeur général adjoint, B.P. 665, N'Djamena (Tchad)

Secrétariat du Commonwealth

Peter Philip Pooran, Senior Project Officer, Industrial Development Division, Marlborough House, Pall Mall, Londres SW1Y 5HX (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

Prosper T. M. Mutiwanyuka, Agricultural Expert, P.O. Box 30051, Lusaka (Zambie)

Organisations non gouvernementales

Centre pour le développement industriel

Chérif Touré, Expert agro-industriel, 52 av. Herrmann Debroux, 1160 Bruxelles (Belgique)

Jean Fraiture, Consultant, 52 av. Herrmann Debroux, 1160 Bruxelles (Belgique)

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

Documents thématiques

- Question 1 : Promotion de l'utilisation des matières premières, des sous-produits et des déchets de l'agriculture locale, et compte rendu sur l'état de la recherche et les informations disponibles quant à la composition, aux modes d'emploi et aux conditions du traitement de ces produits, ainsi qu'au contrôle de leur qualité et à l'expansion de la coopération dans ce domaine ID/WG.532/5
- Question 2 : Promotion des petites et moyennes entreprises en ce qui concerne en particulier les techniques appropriées, la formation, et la coopération régionale ID/WG.532/6

Documentation générale

- Industries des aliments de bétail en Afrique ID/WG.532/1
- Les petites industries de production d'aliments pour animaux à partir de matières premières et de produits locaux : procédés et équipements ID/WG.529/1(SPEC.)
- L'industrie des aliments pour animaux pour les pays en développement ID/WG.529/3(SPEC.)
- Rapport. Réunion préparatoire régionale sur l'industrie des aliments pour animaux et les industries connexes en Afrique ID/WG.529/4(SPEC.)

Documents d'information

- Les industries de production des aliments pour des animaux domestiques : cas du Sénégal ID/WG.529/2(SPEC.)
- Structure et problèmes de l'industrie des aliments pour animaux au Nigéria ID/WG.532/2
- Etat et problèmes de l'industrie des aliments pour animaux en Zambie ID/WG.532/3
- Situation actuelle et perspectives de développement de l'industrie des aliments du bétail au Ghana ID/WG.532/4
- Industries des aliments de bétail au Cameroun (français seulement) ID.WG.532/7

UNIDO  **ONUDI**

SYSTEM OF CONSULTATIONS

SYSTEME DE CONSULTATIONS

SISTEMA DE CONSULTAS

Documentation Service

Service de documentation

Servicio de Documentación

Please, return to:

Prière de retourner à :

Sírvase devolver a :

UNIDO
System of Consultations
P.O. Box 300
A-1400 Vienna, Austria

ONUDI
Système de Consultations
B.P. 300
A-1400 Vienne, Autriche

ONUDI
Sistema de Consultas
P.O. Box 300
A-1400 Viena, Austria

PLEASE PRINT VEUILLEZ ECRIRE EN LETTRES D'IMPRIMERIE SIRVASE ESCRIBIR EN LETRAS DE IMPRENTA

(1) Last name - Nom de famille - Apellido

(2) First name (and middle) - Prénom(s) - Nombre(s)

(3) Mr./Ms. - M./Mme - Sr./Sra.

(4) Official position - Fonction officielle - Cargo oficial

(5) Name of organization *in full* - Nom de l'organisation *en toutes lettres* - Nombre completo de la organización

(6) Official address - Adresse officielle - Dirección oficial

(7) City and country - Ville et pays - Ciudad y país

(8) Telephone - Téléphone - Teléfono

(9) Telex

(10) If you wish to receive our documents, please indicate sectors of interest
Si vous souhaitez recevoir nos documents, veuillez indiquer les secteurs d'intérêt
En caso de que desee recibir nuestros documentos, sírvase indicar los sectores de interés para Ud.

COUNTRY / ORGANIZATION